



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

PANDA OU RAINETTE FAUX-GRILLON ?

JOUR DE LA TERRE : LES QUÉBÉCOIS APPELÉS À PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS

Québec, le 21 avril 2010 — « Le Québec et les Québécois doivent cesser de demander ce que la Terre peut faire pour eux, mais bien ce qu'ils peuvent faire pour maintenir des milieux naturels de qualité qui contribueront à la santé de la planète... et à la leur », a déclaré Christian Simard, directeur général de Nature Québec, à la veille du Jour de la Terre 2010. « On peut s'inquiéter globalement des changements climatiques, des pertes de biodiversité, de la situation de l'ours polaire et du panda, mais on doit avant tout agir localement chez nous. On ne compte plus que 172 caribous montagnards en Gaspésie et le caribou forestier a été déclaré espèce vulnérable par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. De plus, un comité de rétablissement vient de confirmer que les habitats de la rainette faux-grillon, une minuscule grenouille menacée, subit des pertes fulgurantes dans la région de Montréal en raison de la construction domiciliaire. Elle disparaîtra à jamais de nos terres si rien n'est fait à très court terme », rajoute Christian Simard.

Le scandale de la construction, c'est aussi un scandale pour les milieux naturels

On parle beaucoup de collusion et de favoritisme entre le milieu de la construction et certains milieux politiques, mais on oublie souvent les conséquences, au niveau local, du lobby de la construction. Ce dernier offre souvent aux élus municipaux des projets clés en main au cœur même de milieux écologiques de grande qualité. Il obtient beaucoup trop facilement les autorisations nécessaires sous promesse de compensations en argent ou en aménagements, compensations souvent symboliques. Pour Christian Simard « Il faut se rappeler que de larges sections de la *Loi sur les espèces menacées* et tout le règlement sur les habitats fauniques ne s'appliquent pas en terres privées, et aussi que la *Loi sur la qualité de l'environnement* n'accorde pas de protection réelle aux milieux humides, lesquels disparaissent à vitesse grand V au profit de quelques promoteurs ».

Pour Nature Québec, la population doit être consciente de l'impact de ses activités sur la nature. On ne peut modifier impunément notre environnement sans en subir, éventuellement, les conséquences. Rappelons qu'à ce jour, 68 espèces floristiques et 38 espèces fauniques ont été légalement désignées menacées ou vulnérables au Québec. « On ne doit pas perdre de vue que la situation au Québec n'est pas rose. Par exemple, certaines régions du sud du Québec ont déjà perdu plus de 80 % de leurs milieux humides, lesquels sont les habitats les plus riches en biodiversité que nous ayons. Et tout ça au nom d'un certain développement. C'est effarant ! », ajoute Charles-Antoine Drolet, biologiste et vice-président de Nature Québec.

« La plupart des gens prennent pour acquis les énormes services que la nature leur rend et qui sont essentiels à leur survie, comme la fixation du carbone atmosphérique, la production d'oxygène, la protection des sols contre l'érosion et le maintien de leur fertilité, la filtration de l'eau, la pollinisation des plantes, etc. Or, chaque espèce qui disparaît fragilise le bon fonctionnement des écosystèmes et, conséquemment, entrave les services environnementaux rendus », rajoute Charles-Antoine Drolet. Souhaitons donc qu'en ce Jour de la Terre, et particulièrement en cette Année de la biodiversité, les Québécois prennent conscience de l'importance de la nature et de toutes ses composantes pour leur survie.

Tél. : (418) 648-2104

Téloc. : (418) 648-0991

www.naturequebec.org

conservons@naturequebec.org

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

communications@naturequebec.org